



Boulogne-Billancourt, le mercredi 21 mars 2018

Chers collègues,

Depuis l'annonce du plan SoLocal 2020 par la Direction, nous nous efforçons quotidiennement de faire entendre votre voix, de défendre vos positions et de proposer des solutions qui garantissent un véritable avenir pour notre entreprise.

Vous pouvez avoir l'impression que les choses n'avancent pas, voire même que nous sommes en train de bloquer les négociations sur des détails insignifiants comme la Direction aimerait vous le faire croire.

Cela est FAUX ! Nous réfutons les accusations de blocage avancées par la Direction.

Notre position est claire :

Nous avons dès le départ fait le choix **d'une démarche constructive et responsable**. Nous savons qu'il faut transformer le groupe mais nous ne sommes pas d'accord avec la voie que veut imposer la Direction : réduire le projet à la suppression de 1 000 emplois afin de s'aligner sur les seuls intérêts des actionnaires.

Ce que nous souhaitons, c'est une vraie ambition pour SoLocal, un engagement ferme pour notre avenir. Mais la Direction est incapable de nous, de VOUS l'assurer.

Pour l'instant, le projet de transformation n'est fondé sur aucune perspective réelle. La Direction ne parvient pas à démontrer la pertinence stratégique et financière de SoLocal 2020. Nous sommes, d'ailleurs toujours en attente de la présentation du business plan et du plan marketing stratégique. Il n'y a, à ce jour, aucun élément tangible sur ce que sera notre activité dans les trois prochaines années et au-delà.

En attendant ces éléments, nous avons demandé la suspension du PSE et proposé l'application de la **(GPEC)**, Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences, pour opérer un maximum de reclassements en interne puis la mise en place d'un plan de départs volontaires ouvert à tous, à des conditions attractives. **C'est à ce prix que la sauvegarde de l'emploi s'entend : limiter le nombre de licenciements.**

Il est indispensable pour vous de savoir dans un premier temps quel sera votre travail dans les années à venir, de connaître ensuite vos droits dans le cadre du plan de départs volontaires et enfin de décider en pleine connaissance de cause de partir ou de rester au sein de PagesJaunes ou de SoLocal Group.

Aujourd'hui c'est l'inverse qui est proposé par l'entreprise. La Direction vous propose de décider tout de suite de partir ou pas, au minimum conventionnel, **avant même de savoir de quoi sera fait votre travail en 2019 (conditions, missions, rémunération, perspectives...)** !

Compte tenu de toutes ces zones d'ombres et incohérences, la mise en place anticipée de l'ECM (Espace Conseil Mobilité) ne peut être envisagée.

Nous allons prochainement organiser dans toute la France des réunions pour vous écouter, mieux comprendre vos attentes, et vous associer ainsi à la construction de nos propositions alternatives pour que PagesJaunes reste le champion français du numérique sans désastre social.

La Direction est impatiente de négocier quelques miettes à mettre sur la table pour accompagner les licenciements.

Pour nous, le licenciement reste un échec. La négociation doit porter essentiellement sur **le maintien dans l'emploi** ou en dernier ressort sur **des conditions acceptables de départ volontaire**.

Nos actions sont et resteront guidées par un seul intérêt : le vôtre.

NOUS INVITONS LES SALARIES

DE CITYLIGHTS A UNE REUNION D'INFORMATION

VENDREDI 23 MARS 2018 DE 13H00 A 14H00 A L'AUDITORIUM

Pour nous contacter :

Belhassen ESSAADI et Nadine CHAMPROU – CFTD : 06 70 19 76 51 - cfdt.pagesjaunes@gmail.com

Alexandre GAMAY et Patrick BIHOREAU : cfecgc.solocal@gmail.com

Frédéric GALLOIS - DSC FO : 06 63 40 13 74

Sylvain DELIGNY DSC Autonome : 06 60 65 27 67 - Autonome.pj@wanadoo.fr

Fabrice ROY - dsc Cgt : 06 60 73 55 84

